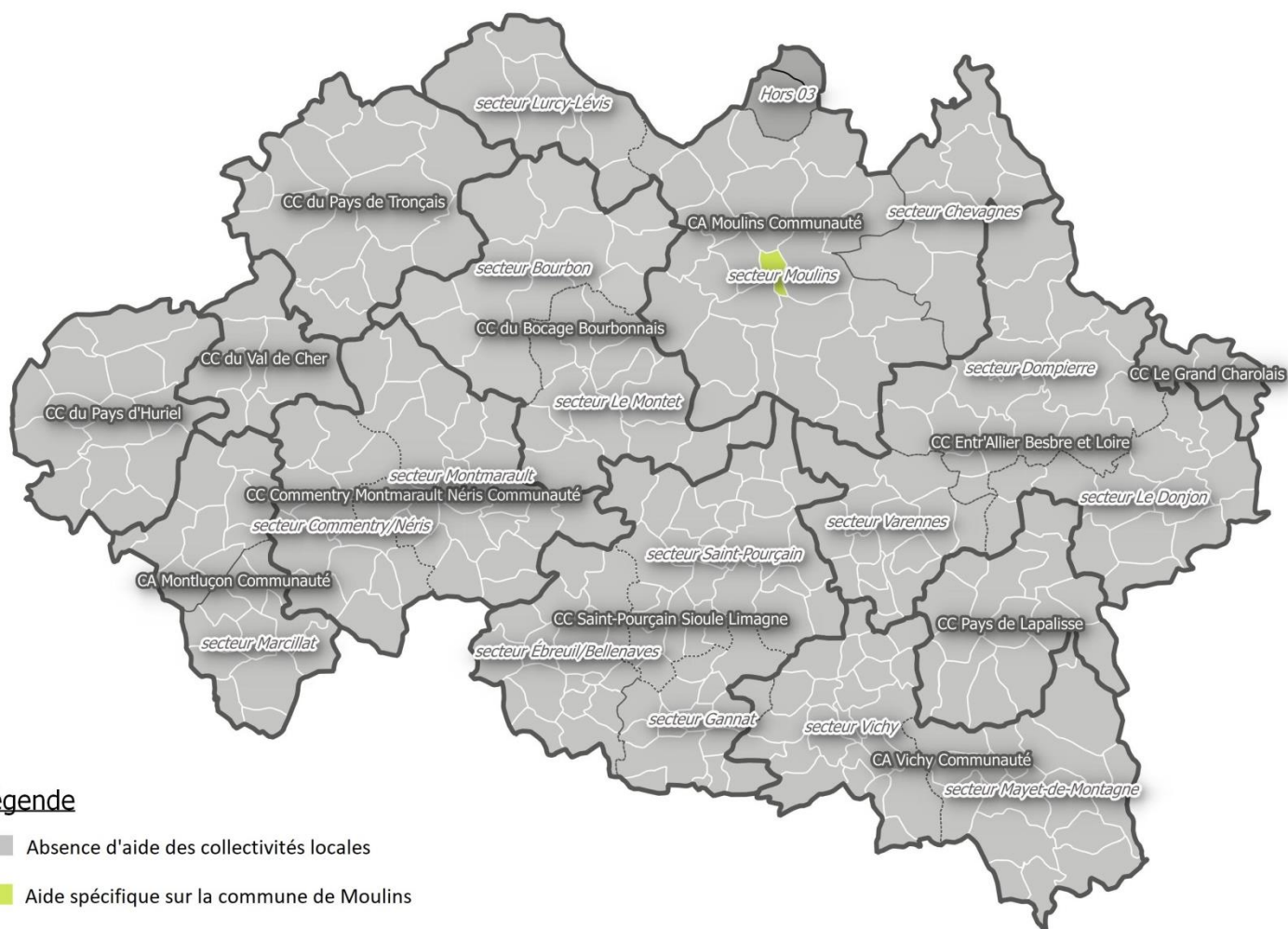


Je souhaite accéder à la propriété

Quelles sont les aides par territoire ?

Comment lire cette carte ?

Plus la couleur de votre commune sur la carte est foncée et plus vous pouvez obtenir d'aides.



L'aide spécifique de la Ville de Moulins

La Ville de Moulins a mis en place une prime pour tous les primo-accédants acquérant un logement en centre-ville (cf. périmètre p.44), achevé depuis au moins 15 ans et vacant depuis au moins 1 an.

- **Comment bénéficiaire de cette aide ?**

- Il faut être **primo-accédant**, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de son logement au cours des deux dernières années.
- Le logement devra être occupé à titre de résidence principale pendant une durée d'au moins 6 ans.
- Avoir son logement dans le périmètre défini en annexes p.44.

- **Le montant de l'aide**

- Prime de **100 €/m²** ;
- Avec un montant minimum de 3 000 € et un montant maximum de 10 000 € ;
- **La réservation de la subvention se fait lors de la signature du compromis de vente.**